



PROCÈS-VERBAL

de l'assemblée générale annuelle de

l'Association québécoise des autrices et des auteurs dramatiques (AQAD)

et de la Société québécoise des autrices et des auteurs dramatiques (SoQAD),

tenue le **jeudi 12 septembre 2024** à 17 h en présence et sur Zoom.

En présence :

BOULANGER Luc
DESLOGES Anne-Marie (C.A.)
JIMENEZ Emmanuelle (C.A.)
LEMIEUX, Pierre-Yves (C.A.)
MCCOY, Kevin
RANGER-BEAUREGARD, Julie-Anne

En visioconférence :

SABATIÉ, Sylvain
HUBERT, Isabelle (C.A.)
SÉGUIN, Angèle
NOËL, Éric
BIBISH MUMBU, Marie Louise (C.A.)
OLIVIER, Anne-Marie (C.A.)
ST-ONGE, Pascale
ROBINSON, Reynald
CORMIER, Michel
DIAMOND, Alexis

Représentantes de l'AQAD-SoQAD

AQAD-SoQAD

Marie-Eve Gagnon, directrice générale
Mélanie Michaud, responsable service aux membres, entente MEQ et paiements SoQAD
Marilou Leblanc, analyste-rechercheur
Manon Gagnon, responsable des communications
Geneviève Voyzelle, coordonnatrice à la formation

FNCC

Annick Charrette, présidente de la FNCC
Patricia Lévesque, conseillère syndicale et coordonnatrice FNCC

00 Ouverture de l'assemblée

L'assemblée en formule hybride (présence et visio) est déclarée ouverte à 17 h. Emmanuelle Jimenez et Pierre Yves Lemieux, qui partagent la présidence, souhaitent la bienvenue aux membres. Un petit tour de table est effectué afin de présenter les personnes présentes.

01 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée

Anne-Marie Desloges propose Annick Charrette comme présidente d'assemblée et Mélanie Michaud comme secrétaire d'assemblée. La proposition est appuyée par Julie-Anne Ranger-Beauregard. Annick explique le déroulement et la manière d'intervenir durant l'assemblée.

02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Luc Boulanger propose l'ordre du jour, appuyé par Emmanuelle :

- 00 Ouverture de l'assemblée
- 01 Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'assemblée
- 02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 03 Adoption procès-verbal de l'AGA du 06-09-2023*
- 04 Rapports financiers au 31-03-2024
- 05 Rapport d'activités-perspectives AQAD-SoQAD
- 06 Rapport de la présidence
- 07 Comités du conseil d'administration
- 08 Activités à venir pour auteurs et autrices
- 09 Entente collective : les prochaines étapes
- 10 Sondage sur l'intelligence artificielle
- 11 Proposition(s) de l'assemblée s'il y a lieu (*qui doit demander un vote*)
- 12 Élection de 3 membres au conseil d'administration
- 13 Nomination de l'expert-comptable
- 14 Divers (*tous sujets qui ne demandent pas un vote*)
- 15 Levée de l'assemblée

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

03 Adoption procès-verbal de l'assemblée générale annuelle 2023

Comme spécifié dans l'avis de convocation, par souci d'efficacité, nous n'accorderons pas de temps à la lecture du PV de l'année dernière. Il a donc été demandé d'en prendre connaissance avant. Cependant, les sujets abordés dans le PV de l'année dernière feront l'objet de suivis durant la présente assemblée. Il y aura aussi des périodes de questions pour permettre des clarifications et des questions. Le PV a été envoyé par courriel et les membres pouvaient écrire à Marilou pour des modifications. Seuls les membres présents lors de l'AGA de l'année dernière peuvent apporter des corrections au PV ou en proposer l'adoption.

Proposé par Pierre Yves, appuyé par Julie-Anne, adopté à l'unanimité.

04 États financiers

Anne-Marie Desloges, trésorière, résume les activités de l'AQAD.

Dans les produits, il y a une augmentation du montant des subventions (qui reviendra aux valeurs habituelles dès l'année prochaine). Il y a également une baisse des produits autonomes qui s'explique par un salaire en moins (Céline Brassard qui travaillait pour La Mine). Il y a aussi de nouvelles dépenses, dont

un per capita que l'on paie à la CSN. Cependant, le loyer coûte moins cher. Bref, l'AQAD, qui est un OBNL, donc exempt d'impôts, enregistre un surplus de 17 000\$

Anne-Marie poursuit les explications avec l'annexe en page 16. On y voit clairement l'augmentation des subventions, l'argent reçu du CEAD pour La Mine.

Pour conclure, l'AQAD est en très bonne situation financière. (Bilan p.6)

Les états financiers de l'AQAD sont proposés par Kevin McCoy et appuyés par Michel Cormier.

Anne-Marie présente les états financiers de la SoQAD. Il y a eu un changement dans la façon de présenter les chiffres : les droits d'auteurs ne sont pas des revenus pour la SoQAD.

En 2024, 25 467\$ en honoraires de gestion avec la somme de l'entente MEQ donnent un total de 155 080\$ en chiffre d'affaires. La SoQAD étant à but lucratif, nous ne voulons pas payer des impôts, donc les surplus sont distribués aux auteurs. Le bilan financier de la SoQAD en page 6 démontre que tout est semblable cette année au bilan de l'année dernière.

Proposé par Luc Boulanger et appuyé par Angèle Séguin. Adopté à l'unanimité.

05. Rapports d'activités

Rapport d'activités 2024 AQAD

Marie-Eve rappelle que cette année était une année de transition et d'adaptation suite au départ de Marie-Louise Nadeau de la SoQAD et de l'ampleur du travail relié à l'entente collective AQAD TAI.

- L'AQAD veut s'adapter aux transformations de la pratique du métier d'auteur dramatique. Le mandat de Marilou Leblanc est de bien documenter cette évolution en créant des liens avec la communauté. Elle organise des rencontres, réalise des analyses et prépare des sondages avec et pour les membres. Elle participe aussi aux séances de préparation à la négociation collective.
- Il y a une baisse du nombre de membres cette année; résultante d'une année avec moins de commandes de textes. Cela est peut-être attribuable aux relents de la pandémie, des coupures, etc. De plus, il n'est pas obligatoire d'être membre en continu. Donc, plusieurs auteurs et autrices renouvellent leur adhésion lorsqu'ils/elles ont un contrat.
- 70% du membrariat se trouve dans la région de Montréal et 15% dans la région de Québec
- L'AQAD a mis sur pied son comité en vue de négocier l'entente collective avec TAI. Il est composé, outre Patricia Lévesque de la FNCC et Marie-Eve Gagnon de l'AQAD, des autrices Marie-Christine Lê-Huu et Marie-Louise Bibish Mumbu.
- Parmi les modifications apportées au projet d'entente depuis sa présentation aux membres: un chapitre sur la résiliation de contrat a été ajouté. L'objectif est de mieux protéger les auteurs et autrices en cas de résiliation. Il a également été ajouté des clauses sur l'intelligence artificielle.
- Un avis avait été envoyé à TAI, mais, comme il y a eu un changement au niveau de la direction, la négociation a été repoussée à l'automne 2024.
- Le dépôt du cahier des demandes AQAD se fera dans les jours à venir!
- L'équipe des communications et du comité de négociation travaille à ce que les membres soient toujours au courant des étapes de ce processus.
- Les formations offertes sur la baladodiffusion (création et diffusion) ont été un succès.
- Et pour terminer un retour sur le projet conjoint avec le CEAD, La Mine qui n'a pas reçu la subvention visant à terminer l'étape de mise en ligne. La mise en ligne de ce projet est cruciale pour les auteurs dramatiques. Le CEAD et l'AQAD tentent de trouver du financement ailleurs.

Rapport d'activités SoQAD :

- Mélanie explique que nous sommes à l'an 5 de l'entente MEQ-SoQAD. Elle sera donc à renégocier avec le ministère de l'Éducation. Cette année, le nombre de déclarations est semblable à l'année passée (année record), donc on s'en tire bien. Il est crucial de mettre davantage l'accent sur cette entente et d'encourager un plus grand nombre d'écoles à s'y référer. De cette façon, un plus grand nombre d'auteurs et d'autrices recevront des redevances. Fait important : Mélanie souligne d'ailleurs l'augmentation du nombre de textes québécois joués dans les écoles!
- Pour ce qui est des demandes amateurs : elles sont en constante hausse. Ce qui fait du bien à la SoQAD et surtout aux auteurs!

06. Rapports des coprésidents

Pierre Yves prend la parole avec enthousiasme pour dire que tout va bien au sein de l'AQAD, de la SoQAD et du CA. Il rappelle que le rôle du CA est d'appuyer l'équipe au-delà des chiffres, de l'entente, des salaires, des négociations, des réflexions... Il importe d'être présents pour représenter les auteurs et les autrices sur les tables de concertation et de réflexion du secteur théâtre. Pour alléger les tâches de Marie-Eve, Mélanie et Marilou, c'est important de créer des comités. Et bien sûr, de s'y impliquer. Cela fait une différence auprès de l'équipe et des membres.

Emmanuelle mentionne que la négociation cet automne a demandé beaucoup d'efforts et comporté son lot de défis; et tout ce travail est dans le but de permettre plus d'avancées pour les auteurs et autrices. Notre milieu des arts vivants ne va pas très bien, nos conditions demeurent toujours précaires : ces constats nous abiment. Il est primordial de se mobiliser! L'amélioration de nos conditions est un levier. Emmanuelle invite les gens à une solidarité incarnée. Tous ensemble, tous les milieux.

07 : Comités du conseil d'administration :

Pierre Yves présente les différents comités mis en place et invite les membres présents à y siéger s'ils en ont l'intérêt et le temps.

Comité de gouvernance : sa principale tâche est de s'assurer que l'équipe de l'AQAD SoQAD a les outils et les appuis nécessaires pour faire son travail sereinement.

Comité mobilisation : sur lequel siègent déjà Bibish, Emmanuelle et Hugo. Ce comité se questionne sur des enjeux d'actualité pour la pérennité de la pratique des auteurs et autrices et se demande quelles sont les meilleures actions pour y arriver.

Comité de soutien : comité d'aide aux auteurs et autrices pour les accompagner lorsqu'ils ou elles ont besoin de ventiler ou de parler avec quelqu'un de confiance quand ils ou elles vivent des enjeux non juridiques ou contractuels reliés à leur pratique.

Comité sur l'éducation : ce comité veut sensibiliser nos collègues à la réalité des auteurs et autrices. Isabelle Hubert revient sur l'importance de ce comité et en détaille les objectifs. Elle décline tous les irritants que les auteurs et autrices peuvent rencontrer : exemple, des coupures dans le texte sans autorisation, pas d'invitation à la première lecture ou aux répétitions. Parfois, il ne s'agit que d'un manque d'éducation et non de mauvaise foi. Elle envisage que l'on pourrait peut-être travailler sur un document avec un ton humoristique qui expliquerait la réalité du travail avec un auteur, une autrice.

Julie-Anne Ranger-Beauregard : Il y a beaucoup de similitudes entre les comités de l'AQAD et ceux du CEAD. Est-ce possible de s'arrimer, fusionner? Et ce sont les mêmes gens qui s'impliquent (au CEAD ou à l'AQAD). Pour nous, ça divise le temps et l'énergie. Et les comités réfléchissent aux mêmes choses et aux mêmes enjeux. Y a-t-il une possibilité que le CEAD et l'AQAD puissent se mettre ensemble pour certains comités?

Emmanuelle : je suis d'accord avec ta proposition Julie-Anne. De plus, le CEAD et l'AQAD travaillent déjà ensemble sur La Mine.

À réfléchir!

Pierre Yves : En terminant, je tiens à remercier aussi la CSN/FNCC pour son soutien.

Bibish : Et je termine aussi en rappelant, je siège au comité négo, que nous voulons un NOUS rassembleur. Et ça prend une mobilisation à l'interne d'abord.

Annick : Pour le point comité, vous recevrez bientôt la liste de tous les comités afin de vous impliquer.

08. Activités à venir pour les auteurs et autrices

Marilou résume les différents événements à venir. Nos objectifs sont de mieux comprendre la réalité des auteurs et autrices et d'améliorer nos services en conséquence.

L'AQAD ouvre le dialogue, Québec
20 septembre 2024 à Québec, à la CSN, de 13h à 15h. Nous discuterons avec les 19 auteurs déjà inscrits, de la place et de la pratique de l'auteur dans la Capitale.

L'AQAD ouvre le dialogue, relève
27 septembre, de 17h à 19h (formule 5@7) aux Écuries.

Et les formations à venir!
La première portera sur le dramaturge et l'autoproduction.
La deuxième portera sur la négociation de contrat.

9. Entente collective : les prochaines étapes

Le dépôt du projet d'entente se fera dans les prochains jours et les séances de négociation devraient commencer avant les fêtes! Les membres seront mis au courant de chaque étape du processus.

10. Sondage sur l'intelligence artificielle

Marilou avait envoyé un sondage auprès des membres afin de connaître leur rapport à l'IA.

- La majorité des répondants.es ont plus de 50 ans et plus de 20 ans de pratique.
- La majorité des répondants ont écrit davantage d'œuvres originales.
- Pour 35% l'IA est un outil, pour 44 % une menace et pour 21 % elle est encore inconnue.
- 26% de l'utilise pas, 38% comme outil utilitaire, 11,9% pour inspiration à l'écriture, 10% refuse de l'utiliser
- Parmi les artistes qui l'utilisent : 38,6% le font rarement, 29,5% quotidiennement et 22,7% de manière hebdomadaire
- Les préoccupations principales sont le risque de plagiat, la diminution de la valeur du travail et une uniformisation.
- La vaste majorité des commentaires traduit une crainte.

(Anne-Marie et Julie-Anne doivent quitter.)

11 Proposition(s) de l'assemblée s'il y a lieu

Pas de proposition.

12. Élection de 3 membres au conseil d'administration

Postes en élections :

- Le poste d'Isabelle Hubert (1)
- Le poste d'Emmanuelle Jimenez (2)
- Le poste d'Hugo Fréjabis (7)
- Et le poste d'Anne-Marie Olivier (6) qui ne termine pas son mandat.

Tout d'abord, Annick pose la question qui souhaite renouveler son mandat?

- Isabelle Hubert (1) : OUI
- Emmanuelle (2) : OUI
- Hugo (7) : OUI (transmis par Emmanuelle)
- Anne-Marie Olivier : proposition de Carolanne Foucher. Lettre de motivation lu par Isabelle Hubert.

Annick demande s'il y a d'autre(s) candidat(s) à proposer ?

Non.

Annick appelle à l'AG. Les auteurs et autrices proposés sont élus.es.

Les membres et l'équipe remercient Anne-Marie Olivier pour son travail et son appui.

13.Nomination de l'expert-comptable

Emmanuelle propose la candidature de Louis Desautels comme expert-comptable.
Pierre-Yves seconde. Adopté à l'unanimité.

14. Divers

Luc Boulanger nous informe d'un article de La Presse qui vient de sortir concernant les activités dans les bibliothèques de la ville de Montréal. À la bibliothèque de Rosemont, il n'y aura désormais plus de lecture de conte ni de rencontre avec des auteurs. Ce qui a pour effet d'interpeller tout le monde autour de la table. Annick rappelle la loi de Baumol où l'humain est toujours celui qui est coupé dans la culture. Il est proposé de se reparler de cet article en dehors de l'AG et d'écrire une lettre au député.

Pascale St-Onge tient à adresser un petit mot. Il est important de se regrouper (CQT, AQAD...) et de se mobiliser. Les auteurs indépendants sont trop souvent les grands oubliés. Il y a de moins en moins de risques pris chez les producteurs (à l'intérieur même des structures). Il est important d'envoyer un signal clair.

15.Levée de l'assemblée

Pierre Yves propose la levée de l'assemblée. Luc Appuie.